



**SESSION RÉGULIÈRE DU 4 MAI 2009
TABLE DES MATIÈRES**

2. ORDRE DU JOUR	569
2.1 2009 05 103 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 4 MAI 2009	569
3. PROCÈS-VERBAUX	570
3.1 2009 05 104 LECTURE SI DEMANDÉE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 4 AVRIL 2009	570
4. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3	571
4.1 QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SESSION	571
5. VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS	571
5.1 PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS	571
6. RAPPORT DU MAIRE	571
6.1 RAPPORT ET SUIVIS DU MAIRE	571
7. URBANISME	571
7.1 FORMATION SUR LA PROTECTION DES RIVES, DU LITTORAL ET DES MILIEUX HUMIDES	571
7.2 2009 05 105 AMÉNAGEMENT FORESTIER ET AGRICOLE DES SOMMETS INC. : CERTIFICATION DES TERRAINS	571
7.3 2009 05 106 ENTENTE : INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT	571
7.4 2009 05 107 RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DE LA CPTAQ CONCERNANT LA GRAVIÈRE OPÉRÉE PAR ROBERT KAESLIN	572
7.5 2009 05 108 PROCHAIN MANDAT À L'ARPENTEUR SECTEUR « LES COLLINES-PAISIBLES »	572
7.6 2009 05 109 VENTE DU LOT 9-A-11 RANG 9 À MONSIEUR SIMON COUTURE ET MADAME VICKY MICHAUD	573
8. VOIRIE MUNICIPALE	573
8.1 RAPPORT DES TRAVAUX FAITS PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL AU MOIS D'AVRIL 2009	573
8.2 2009 05 110 APPUI POUR L'ORGANISATION D'UNE ÉPREUVE CYCLISTE	573
8.3 2009 05 111 CONSTRUCTION DE LA RUE <i>DES PÂQUERETTES</i>	573
8.4 2009 05 112 TERRE EN SURPLUS DANS LE SECTEUR DES <i>COLLINES-PAISIBLES</i>	574
8.5 2009 05 113 DEMANDE D'INTERVENTION D'HYDRO-QUÉBEC	574
9. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU	575
9.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 334-2009 COMPTEURS D'EAU	575
9.2 2009 05 114 LETTRE DE SENSIBILISATION VISANT LA RÉDUCTION DES DÉCHETS	575
9.3 2009 05 115 DISTRIBUTION DU COMPOST AUX CITOYENS	575
9.4 RAPPORT DE L'ATELIER DE TRAVAIL DU 14 AVRIL 2009	575
10. SÉCURITÉ	575
10.1 2009 05 116 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT 309-2009 RELATIF À LA CIRCULATION	575
10.2 2009 05 117 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT 311-2009 CONCERNANT LES NUISANCES	576
10.3 2009 05 118 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT 312-2009 CONCERNANT LES ANIMAUX	576
10.4 2009 05 119 ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE	576
10.5 2009 05 120 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT 314-2009 CONCERNANT LA DÉLIVRANCE DES CONSTATS	576
11. LOISIRS ET CULTURE	577
11.1 2009 05 121 CONFÉRENCE DE PRESSE : ASCENSEUR	577
11.2 2009 05 122 AUTORISATION À SIGNER LE CONTRAT D'ENTRETIEN POUR L'ASCENSEUR	577
11.3 2009 05 123 EMBAUCHE ET SALAIRES DU PERSONNEL POUR L'OTJ ET POUR LA PISCINE (COORDONNATRICE 10 \$, MONITRICES 9,05 \$ ET SAUVETEUR NATIONAL 13,50 \$)	577



11.4	2009 05 124 REMISE DES SUBVENTIONS AUX FAMILLES DE NOUVEAU-NÉ	578
11.5	2009 05 125 CARREFOUR LOISIRS DE LA MRC DE COATICOOK	578
11.6	2009 05 126 PROJET POUR LES AÎNÉS : ÉQUIPEMENT PHYSIQUE DE MAINTIEN EN FORME	578
12.	CORRESPONDANCE.....	578
12.1	DÉPÔT DE LA LISTE DE LA CORRESPONDANCE REÇUE AU MOIS D'AVRIL 2009	578
12.2	2009 05 127 ADOPTION PAR RÉOLUTION DE LA CORRESPONDANCE	578
13.	TRÉSORERIE	579
2009 05 128	13.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 4 MAI 2009	579
13.2	CONCILIATION BANCAIRE AU 31 MARS 2009.....	579
13.3	LISTE DES COMPTES À RECEVOIR AU 30 AVRIL 2009	579
13.4	LISTE DES DÉBOURSÉS AU 30 AVRIL 2009	579
13.5	RAPPORT FINANCIER AU 31 MARS 2009	579
14.	DIVERS	579
14.1	2009 05 129 ACHAT DE FLEURS POUR LA MUNICIPALITÉ	579
14.2	2009 05 130 PUBLICITÉ DANS LE PROGRÈS : HOMMAGE AUX NOUVEAUX ENTREPRENEURS : 178 \$ + TAXES.....	579
14.3	2009 05 131 CONTRIBUTION DEMANDÉE PAR LES POMPIERS DE COMPTON (100 \$)	580
14.4	2009 05 132 COLLECTION DE MONSIEUR ROGER PÉLOQUIN.....	580
15.	2009 05 133 LEVÉE DE LA SESSION	580



Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès verbal de la session régulière du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 6 avril 2009, à 20 h 00, présidée par Son Honneur le Maire, madame Linda Ouellet, et à laquelle assistaient les conseillers

Madame Lise Désorcy Côté	Monsieur Christian Lanctôt, absent
Monsieur Jean-Yves Masson	Monsieur Jean-Pierre Bessette
Monsieur Martial Tétreault	Monsieur Gary Caldwell

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

2. Ordre du jour

2.1 2009 05 103 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 4 mai 2009

- 1. Ouverture**
 - 1.1 Prière.
 - 2.3 Mot de bienvenue de madame le maire.
- 2. Ordre du jour**
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 4 mai 2009
- 3. Procès-verbaux (La lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)**
 - 3.1 Lecture si demandée et adoption du procès-verbal de la session régulière du 6 avril 2009
- 4. Suivi des affaires découlant du point 3**
 - 4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière.
- 5. Visite et période de questions**
 - 5.1 Présences et période de questions
- 6. Rapport du maire**
 - 6.1 Rapport et suivis du maire
- 7. Urbanisme**
 - 7.1 Formation sur la protection des rives, du littoral et des milieux humides
 - 7.2 Aménagement forestier et agricole des Sommets inc. : certification des terrains
 - 7.3 Entente : inspecteur en bâtiment et en environnement
 - 7.4 Renouvellement de l'autorisation de CPTAQ concernant la gravière opérée par Robert Kaeslin
 - 7.5 Prochain mandat à l'arpenteur
 - *7.6 Vente du lot 9A-11, rang 9 à monsieur Simon Couture et madame Vicky Michaud
- 8. Voirie municipale**
 - 8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois d'avril 2009.
 - 8.2 Appui pour l'organisation d'une épreuve cycliste
 - 8.3 Construction de la rue *des Pâquerettes*
 - *8.4 Terre en surplus dans le secteur des Collines-Paisibles
 - *8.5 Demande d'intervention d'Hydro-Québec
- 9. Environnement et hygiène du milieu**
 - 9.1 Adoption : R 334-2009 Compteurs d'eau



4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session

Le suivi de l'assemblée régulière du 4 avril 2009 est déposé.

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

Monsieur Michel Doyon demande au conseil de creuser un fossé à l'intersection des chemins Sainte-Croix et Dubois.

Monsieur Doyon quitte l'assemblée à ce moment-ci.

6. Rapport du maire

6.1 Rapport et suivis du Maire

Linda Ouellet fait rapport de l'assemblée à la MRC. Lise Désorcy Côté, de la table de concertation culturelle, a participé au souper pour la semaine des bénévoles. Jean-Yves Masson a assisté à la Régie des incendies, Martial Tétreault a participé à l'assemblée annuelle d'Actibus. Il y a eu 1397 transports en 2008. Jean-Pierre Bessette a assisté à la Régie des déchets. Gary Caldwell était présent à la première rencontre pour le choix de l'inspecteur municipal, à la rencontre de *Villes en transition*, initiative de Bernard Lebleu.

7. Urbanisme

7.1 Formation sur la protection des rives, du littoral et des milieux humides

Rien à signaler.

7.2 2009 05 105 Aménagement forestier et agricole des sommets inc. : Certification des terrains

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lise Désorcy Côté ;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
ET RÉSOLU :

D'adhérer au processus de certification des terrains.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

7.3 2009 05 106 Entente : inspecteur en bâtiment et en environnement

CONSIDÉRANT que les municipalités d'East Hereford, de Saint-Herménégilde et de Sainte-Edwidge-de-Clifton ainsi que la MRC veulent partager une même ressource humaine ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;
ET RÉSOLU :

D'adopter l'entente intermunicipale portant sur l'utilisation commune d'une ressource humaine ;
D'autoriser madame le Maire Linda Ouellet ainsi que le directeur général Réjean Fautoux à signer ladite entente.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

**7.4 2009 05 107 Renouvellement de l'autorisation de la CPTAQ
 concernant la gravière opérée par Robert Kaeslin**

CONSIDÉRANT QUE la présente demande ne contrevient pas à la réglementation municipale actuellement en vigueur sur le territoire de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;
ET RÉSOLU :

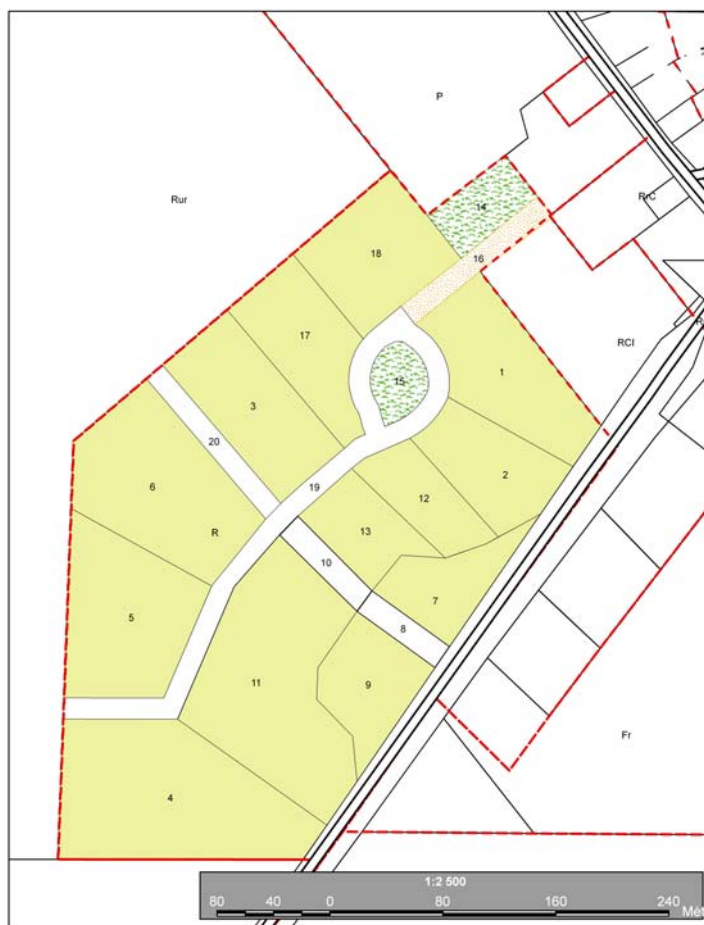
D'autoriser le renouvellement de l'autorisation de la CPTAQ concernant la gravière opérée par Robert Kaeslin - située sur les lots 7B et 8A du Rang XI.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

**7.5 2009 05 108 Prochain mandat à l'arpenteur secteur « Les Collines-
 Paisibles »**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault ;
ET RÉSOLU :

DE mandater un arpenteur-géomètre pour arpenter le secteur « Les Collines-Paisibles » selon le plan des terrains et des rues ci-dessous.



VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.



7.6 2009 05 109 Vente du lot 9-A-11 rang 9 à monsieur Simon Couture et madame Vicky Michaud

CONSIDÉRANT qu'il a une promesse d'achat-vente dans le secteur résidentiel les *Collines-Paisibles* de signer entre les parties en date du 13 février 2009;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;
ET RÉSOLU :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

Que le conseil municipal autorise la vente du terrain résidentiel n° 11 du secteur « Les Collines-Paisibles » de 15 270.5 mètres carrés tel que désigné sur le plan de l'Arpenteur-géomètre en date du 12 janvier 2009, sur le lot 9A-11 du rang 9 du cadastre du Canton de Clifton et qui est situé dans la municipalité du canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton tel que décrit à la promesse d'achat-vente.

Que l'acte de vente final sera consenti pour et en considération de la somme totale de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) incluant les taxes et payable en totalité à la signature du contrat devant notaire.

Que le conseil municipal autorise madame le maire et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les documents nécessaires à la présente vente.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

8. Voirie municipale

8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois d'avril 2009

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal au cours du mois d'avril 2009. Les membres du conseil prennent connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.

8.2 2009 05 110 Appui pour l'organisation d'une épreuve cycliste

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;
APPUYÉ par madame la conseillère Lise Désorcy Côté ;
ET RÉSOLU :

DE donner l'accord de la municipalité concernant la tenue d'une épreuve cyclo-sportive organisée par le Club cycliste de Sherbrooke le samedi 29 août 2009.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

8.3 2009 05 111 Construction de la rue *des Pâquerettes*

CONSIDÉRANT que le projet de construction de la nouvelle rue a plus ou moins 159 mètres (523 pieds) tels qu'illustré au plan et devis de construction ;

CONSIDÉRANT que les travaux de construction de la nouvelle rue consistent à faire la structure de la rue et les travaux connexes ;

CONSIDÉRANT que les travaux de construction seront faits en régie ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lise Désorcy Côté ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;
ET RÉSOLU :



Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

Que le conseil municipal autorise les travaux de construction de la nouvelle rue des Pâquerettes comme suit :

- Faire la structure de chaussée et les travaux connexes sur une longueur de plus ou moins 159 mètres (523 pieds) ;
- Que le coût pour exécuter les travaux est évalué à 40 000 \$ taxes incluses ;
- Que le montant sera pris au surplus numéro de G.L. 55 99000 000.

Que le conseil municipal autorise le directeur général à procéder à l'achat des matériaux nécessaires et à la location de machinerie et de faire exécuter les travaux dans les meilleurs délais.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31021 521

8.4 2009 05 112 Terre en surplus dans le secteur des Collines-Paisibles

CONSIDÉRANT QUE la municipalité procède à la construction d'une partie de la rue des Pâquerettes d'environ 159 mètres (523 pieds) ;

CONSIDÉRANT QUE d'autres projets de construction sont à venir ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault ;
ET RÉSOLU ;

QUE le conseil municipal utilise le végétal et la terre de remplissage pour ses besoins ;

QUE le surplus est offert gratuitement aux propriétaires du secteur des Collines-Paisibles qui en font la demande par écrit sur un formulaire prescrit par la municipalité ;

QUE le demandeur devra assumer les frais de chargement et de transport ;

QUE la terre que recevra gratuitement le demandeur devra être utilisée pour ses besoins personnels sur les lieux mêmes de la propriété ;

QUE l'obtention de terre ne donne aucun droit audit propriétaire de donner ou de revendre la terre à une tierce personne.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

8.5 2009 05 113 Demande d'intervention d'Hydro-Québec

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;
ET RÉSOLU :

D'adopter la demande d'intervention d'Hydro-Québec pour les travaux localisés au coin des chemins Moe's River et Perreault.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.



9. Environnement et Hygiène du milieu

9.1 Adoption du Règlement 334-2009 Compteurs d'eau

Remis à la prochaine assemblée.

9.2 2009 05 114 Lettre de sensibilisation visant la réduction des déchets

CONSIDÉRANT que la municipalité Sainte-Edwidge-de-Clifton est, de loin, celle qui génère le plus de déchets per capita, dans la MRC de Coaticook ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;
APPUYÉ PAR madame la conseillère Lise Désorcy Côté
ET RÉSOLU :

D'envoyer une lettre de sensibilisation aux citoyens ;

DE permettre aux résidants de se procurer un deuxième bac de récupération (bac bleu) gratuitement.

D'autoriser le directeur général à faire l'achat de bacs pour un montant de 1 500 \$ afin d'offrir le bac bleu aux résidants.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 49000 446.

9.3 2009 05 115 Distribution du compost aux citoyens

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;
APPUYÉ PAR madame la conseillère Lise Désorcy Côté ;
Et résolu :

DE faire le transport de 4 camions de compost les 21 ou 22 mai ;
DE distribuer le compost aux citoyens les 28 et 29 mai au garage municipal ;
D'accorder 40 kilos par propriétaires.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

9.4 Rapport de l'atelier de travail du 14 avril 2009

Le directeur généra fait un rapport concernant l'atelier de travail sur la recherche en eau du 14 avril dernier.

10. Sécurité

10.1 2009 05 116 Avis de motion : règlement 309-2009 relatif à la circulation

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Yves Masson que le Règlement 309-2009 relatif à la circulation sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

Une copie du présent règlement a été remise à chacun des membres du conseil à séance tenante et par conséquent une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption.



10.2 2009 05 117 Avis de motion : règlement 311-2009 concernant les nuisances

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Pierre Bessette que le Règlement 311-2009 concernant les nuisances sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

Une copie du présent règlement a été remise à chacun des membres du conseil à séance tenante et par conséquent une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption.

10.3 2009 05 118 Avis de motion : règlement 312-2009 concernant les animaux

Avis de motion est donné par le conseiller Gary Caldwell que le Règlement 312-2009 concernant les animaux sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

Une copie du présent règlement a été remise à chacun des membres du conseil à séance tenante et par conséquent une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption.

10.4 2009 05 119 Adoption du plan de sécurité civile

Attendu que la Loi sur la sécurité civile a pour objet la protection des personnes et des biens contre les sinistres.

Attendu que le conseil municipal de Sainte-Edwidge-de-Clifton désire assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres.

Attendu que la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton a mis en place un comité municipal de la sécurité civile (CMSC) pour élaborer, implanter et maintenir le plan de sécurité civile, document de planification et de préparation en cas de sinistre majeur.

Attendu que le plan de sécurité civile de Sainte-Edwidge-de-Clifton a été rédigé en s'inspirant du modèle proposé par le ministère de la Sécurité publique chargé de l'application de la Loi sur la sécurité civile.

Attendu qu'il est prévu que le plan soit révisé annuellement et que le comité a procédé à ladite révision en 2009.

Attendu que les pages corrigées ont été substituées dans les exemplaires du plan de sécurité civile.

En conséquence,
IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault ;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
ET RÉSOLU :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

D'adopter le plan de sécurité civile corrigé de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

10.5 2009 05 120 Avis de motion : règlement 314-2009 concernant la délivrance des constats

Avis de motion est donné par le conseiller Gary Caldwell que le Règlement 314-2009 abrogeant divers règlements de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton



et autorisant des personnes à délivrer des constats d'infraction sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

Une copie du présent règlement a été remise à chacun des membres du conseil à séance tenante et par conséquent une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption.

11. Loisirs et Culture

11.1 2009 05 121 Conférence de presse : ascenseur

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault ;
ET RÉSOLU :

D'organiser une conférence de presse le 4 juin pour faire l'inauguration officielle de l'installation de l'ascenseur dans le cadre d'un « 5 à 7 » ;

DE prévoir un budget de 1000 \$ pour la réalisation des plaques honorifiques et pour l'organisation de la conférence de presse.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 447.

11.2 2009 05 122 Autorisation à signer le contrat d'entretien pour l'ascenseur

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault ;
ET RÉSOLU :

QUE le contrat d'entretien complet est d'une durée de 5 ans débutant le 1^{er} avril 2009 jusqu'au 31 mars 2014 ;

QUE le directeur général est autorisé à déboursier la somme de 1 400 \$ par année pour la durée du contrat ;

QUE le paiement du contrat d'entretien sera fait en totalité en avril de chaque année débutant en 2010 pour se terminer le 31 mars 2014 ;

QUE madame le Maire Linda Ouellet ainsi que le directeur général monsieur Réjean Fauteux sont autorisés à signer le contrat entre Ascenseurs Richelieu inc. et la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 70120 520

11.3 2009 05 123 Embauche et salaires du personnel pour l'OTJ et pour la piscine (coordonnatrice 10 \$, monitrices 9,05 \$ et sauveteur national 13,50 \$)

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lise Désorcy Côté
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;
Et résolu

DE procéder à l'embauche de Madame Nathalie Tétreault à titre de coordonnatrice pendant 9 semaines au taux horaire de 10,00 \$;



DE procéder à l'embauche d'animateurs(rices) pour l'OTJ pendant 7 semaines au taux horaire de 9,05 \$;

DE procéder à l'embauche de Madame Marie-Pier Raymond comme sauveteure nationale de piscine au taux horaire de 13,50 \$ l'heure.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 70151 141 et 02 70141 141

11.4 2009 05 124 Remise des subventions aux familles de nouveau-né

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Lise Désorcy Côté ;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
ET RÉSOLU

D'organiser la fête de la famille le 14 juin, de 14 h à 16 h au Centre communautaire ;
D'informer la population via le journal municipal ou un publi-postage ;
DE remettre la subvention de 100 \$ aux parents de nouveau-né et un arbre.
D'allouer un budget de 1 000 \$ pour organiser cette activité.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 499.

11.5 2009 05 125 Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette
ET RÉSOLU :

QUE la municipalité adhère au Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook ;
QUE la conseillère Lise Désorcy Côté soit la représentante élue pour la municipalité ;
QUE madame Désorcy Côté est nommée par le conseil pour recruter un bénévole en loisir et un jeune (12-17 ans) de la communauté pour siéger sur ce comité.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

11.6 2009 05 126 Projet pour les aînés : équipement physique de maintien en forme

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault ;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;
ET RÉSOLU :

De faire une demande de subvention au programme « Support à l'Action Bénévole – Volet Aînés » pour l'achat d'équipements de mise en forme pour les aînés.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

12. Correspondance

12.1 Dépôt de la liste de la correspondance reçue au mois d'avril 2009

Les membres du conseil ont pris connaissance à leur satisfaction du résumé de la correspondance du mois d'avril 2009.

12.2 2009 05 127 Adoption par résolution de la correspondance

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Gary Caldwell ;



APPUYÉ PAR monsieur le conseiller le conseiller Jean-Yves Masson ;
IL EST RÉSOLU :

QUE la correspondance du mois d'avril 2009 déposée à la présente session soit adoptée.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

13. Trésorerie

2009 05 128

- 13.1 Adoption des comptes à payer au 4 mai 2009**
- 13.2 Conciliation bancaire au 31 mars 2009**
- 13.3 Liste des comptes à recevoir au 30 avril 2009**
- 13.4 Liste des déboursés au 30 avril 2009**

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;
IL EST RÉSOLU :

QUE soit approuvée la liste des comptes à payer au 4 mai 2009 pour un total de 25 783,33 \$;

QUE le caisse déboursé, les comptes à recevoir, le relevé des comptes au 30 avril 2009 ainsi que la conciliation bancaire au 31 mars 2009 soient acceptés tels que déposés par le directeur général et secrétaire-trésorier.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au budget, pour faire le paiement des comptes au montant de 28 783,33 \$.

13.5 Rapport financier au 31 mars 2009

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose son rapport financier au 31 mars 2009.

14. Divers

14.1 2009 05 129 Achat de fleurs pour la municipalité

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lise Désorcy Côté ;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault ;
IL EST RÉSOLU :

QUE l'inspecteur municipal procède à l'achat de fleurs pour la municipalité : Hôtel de ville, Centre communautaire, restaurant et croix pour un montant de plus ou moins 500 \$.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 69000 629

14.2 2009 05 130 Publicité dans le Progrès : hommage aux nouveaux entrepreneurs : 178 \$ + taxes

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;
ET RÉSOLU :

DE réserver une publicité dans *Le Progrès* pour féliciter les nouveaux entrepreneurs.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 61000 670



**14.3 2009 05 131 Contribution demandée par les Pompiers de Compton
(100 \$)**

ATTENDU que les pompiers de la municipalité de Compton ont décidé de s'impliquer bénévolement dans l'organisation d'un sécurijour agricole pour les élèves de Compton et de Sainte-Edwidge-de-Clifton ;

ATTENDU que ceux-ci sollicitent la collaboration de la municipalité afin de faire vivre aux jeunes de la communauté une expérience éducative et enrichissante ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault ;
ET RÉSOLU :

QU'une contribution de 100 \$ soit remise aux pompiers de Compton afin d'organiser un sécurijour agricole.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 499

14.4 2009 05 132 Collection de monsieur Roger Péloquin

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lise Désorcy Côté ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;
ET RÉSOLU :

DE faire l'achat de la collection exclusive de monsieur Roger Péloquin, ancien résidant, pour la somme de 5 000 \$;

DE conserver cette collection de +/- 500 pièces dans son intégrité à Sainte-Edwidge-de-Clifton ;

QU'aucune pièce de la collection de monsieur Roger Péloquin ne sera vendue ;

QU'un inventaire complet et détaillé sera fait avant le déménagement afin de conserver les pièces dans leur état actuel.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 499

15. 2009 05 133 Levée de la session

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gary Caldwell ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;
ET RÉSOLU :

QUE la session régulière du 4 mai 2009 soit levée à 22 h 20.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Linda Ouellet, Maire

Réjean Fauteux
Directeur général et secrétaire-trésorier